

Titre : II- Industrie.

L'industrialisation de notre pays est d'une urgente nécessité afin de décongestionner le milieu rural où la rareté des terres (1 ha de terre cultivable/famille) liée à une forte pression démographique (taux moyen annuel d'accroissement naturel 2,8 %) se fait déjà sentir. De plus, le souci d'équilibre de notre balance commerciale, le développement des échanges avec nos partenaires commerciaux, en particulier dans le cadre de coopération régionale et la diversification des sources de recettes du Trésor Public, toutes ces préoccupations plaident en faveur de la promotion progressive des industries utilisant des ressources du pays en particulier celles du sol et du sous-sol et créant beaucoup d'emplois.

- Priorités: 1°) Valorisation des produits du sol et du sous-sol.
- 2°) Développement des petites industries, satisfaisant les besoins de consommation courante
- 3°) Industries de base à partir du gaz méthane du lac Kivu et de la tourbe.

Dans le cadre de ces priorités, on devra accorder une plus large place aux industries utilisant beaucoup de main-d'oeuvre, laissant dans le pays la valeur ajoutée la plus élevée possible, ayant un effet multiplicateur élevé et une incidence positive sur la balance des paiements.

1) Mise en oeuvre des moyens destinés à favoriser l'industrialisation :

- a) Structures: Renforcement du service chargé de l'Industrie et de l'Artisanat pour la recherche dans le domaine industriel et technologique
- b) Infrastructure: Domaines industriels dans les centres les plus importants du pays de façon à constituer des pôles de développement industriel.
- c) Mesures destinées à encourager les investissements
 - . Révision du code des Investissements
 - . Politique douanière et fiscale adaptée aux problèmes du développement
 - . Intervention accrue de la Banque de Développement, compte tenu de ses moyens d'action
 - . Politique commerciale plus efficace (participation active aux foires publicités commerciale, dépliants, etc...)

. 2) Recherche avec les pays voisins d'une harmonisation de la politique industrielle et d'utilisation en commun de certaines industries dont le marché dépasse un seul pays.

Promotion de l'artisanat au niveau des communes (métiers du bâtiment notamment), des régions (encadrement technique) et développement des métiers d'art.

Titre : Mines.

La production minière représente une part importante dans les exportations qui est en moyenne de 34 % de la valeur totale des exportations. Pour maintenir et développer le rythme des exploitations une législation minière a été élaborée (Arrêté Présidentiel du 13 mai 1971) en vue d'actualiser le domaine minier.

L'augmentation de la production reste conditionnée par la réalisation d'objectifs suivants :

MINES

- 1°) Organisation rationnelle des exploitations minières par :
 - la modernisation des entreprises (équipement, approvisionnement en énergie à bon marché) -l'amélioration des pratiques de l'artisanat minier
 - l'actualisation des concessions.
- 2°) Poursuite des recherches minières et exploitation des gisements nouveaux
- 3°) Organisation plus efficace des comptoirs d'achat et répression de la fraude.-

Titre : Usine pilote d'extraction de la pyrèthrine et de
stimulation de l'Industrialisation. RWA/66/503

Projet en cours depuis le 19 décembre 1968

Durée initiale : 5 ans, donc jusqu'au 31 décembre 1973.

Agence d'exécution : ONUDI.

Demande de prolongation du projet jusqu'à la complète
exécution du plan d'opérations.

Durée d'exécution souhaitée : 2 ans et demi, c.à.d. jusqu'au
30 juin 1975.

Montant demandé:

Experts :	260 mois	:	650.000
Bourses :	27 mois		16.150
Equipement:			500.000
Divers			35.000
			<hr/>
			1.201.150 \$

Il faudra hâter la réalisation de l'unité industrielle de
raffinage et mettre toute l'usine en marche harmonieuse: avant décembre
1974.

TITRE : USINE PILOTE POUR L'EXTRACTION DU PYRETHRE ET LA
STIMULATION DE L'INDUSTRIALISATION RWA/66/503.

Agence d'exécution : ONUDI

Durée : 7 ans

Date de terminaison : décembre 1973

1. Objectifs:

Les objectifs sont bien définis et répondent aux besoins de développement national. L'usine pilote est déjà mise en place. Il reste à équiper le laboratoire pour répondre aux différents besoins d'analyses industrielles.

2. Programme:

Le programme était bien établi mais n'a pas été respecté. Il a accusé un retard de 2 ans et l'unité pilote de raffinage, bien terminée, n'a pas encore démarré. Il faudrait changer le Statut du Directeur en expert OPAS.

3. Elements du projet.

Apports du BNUD.

Personnel.

Le personnel en place est suffisant. La bonne conscience du travail bien fait et des responsabilités est exigée pour la réussite du projet.

Bourses: Les bourses prévues ne sont pas encore utilisées mais le seront prochainement. Il est souhaitable de former sur place le personnel technicien et d'envoyer dans des Instituts appropriés, le personnel de cadre supérieur (Co-Directeur, Chimistes, Agents Administratif, Directeur de la production).

Equipement: L'équipement est déjà installé et l'usine tourne. Il reste à savoir si cet équipement répond aux objectifs du projet.

Le laboratoire n'est pas suffisamment équipé pour procéder à différentes analyses industrielles.

Apport du Rwanda:

Personnel. Le personnel nécessaire est en place:

Il comprend :

- 1 Chimiste : Co-Directeur
- 1 Chimiste, chef de production + 1 chimiste de laboratoire.
- 1 Economiste : agent d'administration
- 5 techniciens
- 1 comptable
- + dactylographes, chauffeurs, gardiens et planton.

Budget: Le Gouvernement a débloqué des fonds nécessaires pour le démarrage de l'usine et le paiement du personnel et autres frais depuis le 1er janvier jusqu'à la fin mai 1972.

Matériel: Les fournitures ont été faites au moment souhaité par le Directeur du projet.

Lois: Tous textes législatifs et réglementaires ont été adoptés.

4. Résultats.

a) positifs

- L'usine est montée et est en marge depuis fin avril 1972. Il ne reste qu'à mettre en service l'unité pilote de raffinage.
- Formation sur site de 5 techniciens.

b) négatifs:

- retard de deux ans dans le démarrage de l'usine.
- retard de mise en marche de l'unité pilote de raffinage
- plusieurs pannes dues peut-être aux défauts de fabrication, casse du matériel encore neuf.
- consommation exagérée (3 x les prévisions Rose Downs) de fuel, gaz oil: 120 à 200 l/Tonne contre 45 l/T comme prévu.
- perte de 2.583.216 F.RW à la fin de la campagne
- impossibilité de traiter les 1000 T de fleurs comme prévu à cause des pannes dans les conduites d'alimentation et marmites!

5. Activités connexes.

Un projet de développement de la culture du pyrèthre pour atteindre 4.200 Ha est en voie d'achèvement sur aide du FED. La récolte, dans deux ans, dépassera 2.000 T. de fleurs sèches.

6. Problèmes majeurs.

- contrôle des installations et adaptation de l'équipement aux objectifs prévus.
- Corresponsabilité de gestion personnel ONUDI/Contrepartie.

7. Actions suggérées.

- Equipement du laboratoire
 - Démarrage rapide de l'unité pilote de raffinage
 - extraction quinquinat avec des installations actuelles.
 - utilisation de la tourbe pour la chaudière (+ 60.000 \$)
 - prolongation jusqu'en mars 1975.
-

TITRE : GAZ METHANE DU LAC KIVU.

Date de démarrage souhaitée : janvier 1973

Durée : 1 an

Agence d'exécution : ONUDI.

Objet :

En plus des 350.000 \$ déjà demandés, il est indispensable d'y ajouter deux bourses de formation du personnel d'entretien.

Montant demandé:

- Restauration et amélioration :	350.000	\$
- Bourses :	1/24 mois	12.800
		<u>362.800</u>
	2/48	25.600
		<u>388.400</u>

Contrepartie Gouvernementale.

- Rémunération du personnel d'entretien de la station de captage du gaz méthane.

Titre : Centre d'enseignement des cuirs et peaux: RWA/67/504

Projet en cours depuis le 13 septembre 1968.

Durée initiale : 5 ans, donc jusqu'au 31 décembre 1972.

Agence d'exécution F.A.O.

Demande de prolongation du projet pendant 3 ans, jusqu'au 31 décembre 1975.

Montant demandé :

Experts	3/ 108 mois	:	285.000
Bourses	: 2/ 24 mois	:	12.800
Equipement		:	35.000
<u>Divers</u>		:	<u>10.000</u>
			342.800

- L'équipement demandé concerne l'achat de trois véhicules et d'une unité de chauffage électrique et de leur entretien.

- Il est demandé 3 experts :

1 expert tanneur, chef du projet	:	36 mois
1 expert en utilisation du cuir	:	36 mois
1 expert en amélioration des cuirs et peaux	:	30 mois
1 consultant	:	2 x 3 mois.

Titre : Centre d'enseignement des cuirs et peaux : RWA/67/504

Agence d'exécution F.A.O.

Durée : 5 ans

Date de terminaison : Décembre 1972.

1. Objectifs :

Les objectifs sont bien définis dans le plan d'opérations et répondent bien aux besoins du développement national.

Il n'y a pas de modification à faire mais plutôt il est demandé de prolonger le projet par une 2e phase.

2. Programme.

Le programme de travail est bien établi mais n'a pas été bien suivi. Certaines difficultés ont entraîné un retard de démarrage et de bonne continuation du projet mais actuellement elles sont surmontées.

Il est souhaitable d'ajouter la taxidermie au programme de la 2e phase, pour valoriser les trophées de chasse.

3. Les éléments du projet.

Apports du PNUD.

Personnel :

Le personnel du PNUD est sur place, sauf l'expert en amélioration des cuirs et peaux, décède en août 1972. En septembre 1972, le projet a recruté un expert -associé, chimiste-tanneur.

Si l'on prolonge le projet, il est utile qu'une nouvelle équipe soit chargée, en plus de l'expert - associé, de l'exécution du projet.

Il faudra recruté un tanneur expérimenté, un coordonnier et un comptable pour les premiers mois de démarrage des activités de production.

Equipement.

L'équipement est déjà sur place. Il faut attendre le montage et la mise en service pour savoir s'il est en bon état.

- Il faut prévoir l'achat d'un séchoir électrique d'une valeur CIF Kigali de 5.000 \$.

- L'équipement est à compléter pour installer une unité de taxidermie.

Apports du Rwanda.

Personnel :

Le personnel de contrepartie est sur place et il est plus que suffisant pour les activités actuelles. Les inspecteurs des cuirs et peaux sont recrutés mais en va continuer à former d'autres sur place.

- 6 agents sont en République Fédérale d'Allemagne pour une formation de 30 à 46 mois chacun (4 tanneurs et 2 coordonniers)

Bâtiments :

La construction des bâtiments de la tannerie a accusé un retard mais il sera achevé à la fin 1972.

Budget :

Le budget est suffisant sauf quand le programme a été mal établi pour des prévisions valables, actuellement il ne pose plus beaucoup de problèmes.

Lois :

Un projet de loi vient d'être soumis aux instances supérieures pour approbation. Il sera prochainement voté.

La tutelle du projet est provisoirement assurée par le Secrétariat d'Etat au Plan National de Développement.

4. Résultats :

a) positifs.

Le travail de l'expert en amélioration des cuirs et peaux, de son homologue et des inspecteurs des cuirs et peaux a conduit à une amélioration réelle de la qualité des cuirs et peaux brutes.

Les experts et le Co-Directeur ont formé déjà 10 inspecteurs des cuirs et peaux qui font du bon travail.

b) négatifs.

La formation des inspecteurs des cuirs et peaux se fait dans les locaux de l'abattoir de Kigali. Un centre d'enseignement reste à construire.

5. Activités connexes.

- Projet de ranching au Mutara dont le financement est demandé à la B.I.R.D. + Aides bilatérales.
- Elevage de Rusumo financé par aide belge.
- Hangar des peaux et bourses de formation financés par aide de la République Fédérale d'Allemagne et par la Belgique, en étroite liaison avec le projet PNUD.
- Commercialisation des cuirs par de nombreux Rwandais qui commencent à s'organiser.
- Un hangar rural construit à Gabiro pour la valorisation des trophées du domaine de chasse.

6. Problèmes majeurs.

- Installation d'une unité de chauffage électrique d'une valeur de 5.000 \$. Ce séchoir n'était pas prévu dans le plan d'opérations et le Rwanda ne l'a pas programmé dans son budget car il a été informé tard de la nécessité de cette unité dès le démarrage de la tannerie.

7.- Actions suggérées.

- achat rapide d'une unité de séchage
- Prolongation du projet pendant encore 3 ans.-

Titre : Déshydratation des légumes.

Date de démarrage souhaitée : janvier 1973

Agence d'exécution : ONUDI

Durée : 3 ans

PNUD : Experts :

1 Directeur du projet : 3 ans	90.000	\$
1 Technicien, chef de fabrication(2 ans)	40.000	
	<hr/>	
	130.000	

Bourses d'études.

-- Co-Directeur (12 mois)	6.400	
- Chef de fabrication adjoint (12 mois):	6.400	
	<hr/>	
	12.800	

<u>Matériel et fournitures:</u>	220.300	
<u>Sous-traitance</u>	30.000	
Dépenses d'installation etc...	15.000	
<u>Frais généraux</u>	10.000	
	<hr/>	
	418.100	

=====
Gouvernement:

<u>Personnel :</u>	41.650	
Terrains et bâtiments	95.600	
Matériel et fournitures	85.700	
Fonds de roulement agricole	115.160	
Fonds de roulement industriel	131.500	
	<hr/>	
	481.125	\$

Total 899.225 \$

Objet :

Aider le pays dans la construction, la mise au point des techniques de fabrication et la mise en route d'une usine pilote de déshydratation de légumes, d'une capacité de 600 T/ an de légumes déshydratés (en 5 mois) à proximité de Kigali.

Domaine Industriel de Kigali.

Date de démarrage souhaitée : janvier 1974

Agence d'exécution : O N U D I

Durée d'exécution : 3 ans.

Objectifs :

- Aménagement (léger) et installation, dans le parc industriel de Kigali, d'un domaine industriel pour les petites entreprises industrielles.
- Assistance et conseils techniques pour le démarrage, la gestion et la commercialisation.
- L'équipement et l'entretien au cours de la période de démarrage
- La formation sur place du personnel et des entrepreneurs :

Montant de financement :

P N U D :

<u>Experts</u> : 6/144 mois		378.000
- Directeur projet :	1/36 mois	
- Expert commerc. :	1/36 mois	
- Ingénieur industriel :	1/24 mois	
- Ingénieur civil :	1/12 mois	
- Expert gestion d'entretien :	1/36 mois	

Investissements :

Bâtiments : industriel	249.000
administratif	60.760
Equipement : bâtiments administratifs	23.029
atelier central	59.067
autres	19.678
véhicules	20.130
Aménagement supplém.terrain	33.030

Total : personnel	:	378.000
Investissements	:	464.694
Imprévu : + 15 %		71.704
		<hr/>
Total P N U D :		914.398 \$.

Contribution du Gouvernement.

Personnel :

- Service aménagement	28.260
- Atelier d'entretien	196.038

Investissement :

- Aménagement terrain (F.E.D.)	<u>85.772</u>
--------------------------------	---------------

<u>Total gouvernemental</u>	<u>310.070</u>
-----------------------------	----------------

<u><u>Total gouvernemental :</u></u>	<u><u>1.224.468</u></u>
--------------------------------------	-------------------------

TITRE : ETUDE DE FABRICATION DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES
ET DES HUILES ESSENTIELLES.

Montant à déterminer après étude.

Etude : 1 mois : 3.000 \$

Objet :

Etude des possibilités de fabriquer des produits pharmaceutiques et des huiles essentielles à partir de matériel végétal ou animal existant au Rwanda.

Titre : Recherches Minières RWA/6

Date de démarrage du projet : 1970
Durée initiale : 3 ans, 31 décembre 1972
Agence d'exécution : O.N.U.

Prolongation demandée : 3 ans : 31 décembre 1975.

Objet : poursuivre les recherches et corriger les causes des retards constatés au cours de la première phase.

Intensifier les recherches dans les zones reconnues favorables.

Aide demandée :

Experts : 288 mois :	720.000	\$
Matériel :	45.000	
Sous-contrat:	225.000	
	<hr/>	
	990.000	\$

Contribution Gouvernementale

- Comme pour le projet en cours.

Titre : Usine pilote pour le traitement des fruits.

Date de démarrage souhaitée : janvier 1973.

Durée : 3 ans

Agence d'exécution ONUDI/FAO.

Objet : Aider le gouvernement à améliorer l'alimentation de la population par la rationalisation et l'extension de la culture fruitière.

Transformer les fruits pour assurer une meilleure conservation, une meilleure distribution et un plus grand revenu aux planteurs.

Former du personnel local pour une extension ultérieure des unités industrielles de traitement des fruits (papayes, goyaves, passion fruits, cerises, oranges, ananas etc...)-

Aide demandée :

PNUD:

Experts :

1 chef de production	1/36 mois	:	98.000
1 expert en gestion	1/36 mois	:	98.000
et commercialisation			
Bourses :	2/24 mois		12.800
Equipement:			
	2 Véhicules + entretien		19.800
	Usine		231.800
Divers			15.200
			<hr/>
			458.000

Contrepartie gouvernement.

- Paiement personnel local
- Bureau + secrétariat.

Titre : Promotion de la petite industrie RWA/68/014

Date de démarrage : 4 ans octobre 1975

Durée initiale : Novembre 1971

Agence d'exécution : O.N.U.D.I.

Objectif :

La durée du projet est suffisante mais le travail de l'expert doit être plus étendu et embrasser tout le problème de promotion industrielle.

L'expert sera conseiller à la Direction Générale de l'Industrie et l'artisanat, effectuera des analyses financières des études industrielles.

Il aura pour tâche de promouvoir des investissements nouveaux, d'assister le Rwanda dans les négociations avec investisseurs potentiels.

Il aura des rapports certains avec les petites entreprises industrielles et le projet du domaine industriel.

Aide demandée :

Expert :	1/36 mois :	90.000
Equipement :		10.000
Divers :		10.000
		<u>110.000 \$</u>

Contribution du Gouvernement

- Bureau + Secrétariat.

III. Enseignement et Formation.

En vue de valoriser et d'utiliser rationnellement les ressources humaines abondantes dans le pays, l'enseignement national s'efforce de s'adapter aux structures socio-économiques, de façon à réaliser la promotion humaine et à satisfaire les besoins en cadres supérieurs et moyens ainsi qu'à former des exécutants spécialisés dans tous les secteurs vitaux du pays. De ce fait, la scolarisation à 100 % au niveau du primaire comme moyen d'alphabétisation et de formation de base demeure l'objectif final, tandis que l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur se préoccupent de satisfaire les besoins spécifiques en cadres techniques, professionnels et administratifs. Pour ceux qui ne parviennent pas à poursuivre l'enseignement secondaire général, normal ou technique, le gouvernement s'efforce de développer des centres ruraux de formation agricole et artisanal pour les garçons et des sections familiales pour les filles, dans le but de dispenser une formation adaptée au milieu rural où l'amélioration des méthodes culturelles, la gestion et la commercialisation de la production sont susceptibles de moderniser ce milieu. Le problème d'enseignement post-primaire est d'autant plus préoccupant qu'il concerne 60 % des élèves sortant de la sixième année primaire qui n'entrent pas dans le secondaire. Pour illustrer l'importance que le gouvernement attache à l'enseignement, il convient de noter qu'il consacre en moyenne 28 % de son budget ordinaire au fonctionnement de l'enseignement, mais les besoins en équipement et en professeurs sont tels que l'intervention d'organismes d'aide multilatérale et bilatérale doit être accrue pour les prochaines années soit en fournissant le matériel didactique et par la formation des futurs enseignants, l'envoi des professeurs et d'experts en administration et en programmation scolaires, l'octroi de bourses de longue durée et de stages dans les diverses disciplines en vue de réaliser les objectifs sectoriels du plan et d'assurer progressivement la relève des cadres expatriés.

Titre : Institut Pédagogique National RWA/66/502

Projet en cours depuis 1967

Durée : initiale : 7 ans, jusqu'en juin 1973.

Durée de prolongation : 4 ans, jusqu'en juin 1977.

Agence d'exécution : UNESCO

Prolongation du projet en cours, afin de réaliser
Les objectifs prévus par le plan d'opérations :

- Formation de maîtres
- Recyclage de maîtres
- Recherches pédagogiques.

Montant demandé :

Personnel : 524 mois :	1.260.000 \$
Bourses : en Afrique 120 mois	41.000
Ailleurs 120 mois	64.000
Equipement :	60.000
Divers :	15.000
	<hr/>
	1.440.000 \$

Contrepartie gouvernement :

Cfr projet en cours.

Titre : Evaluation du Projet.

Projet : I.P.N. RWA/66/502

Agence d'exécution : UNESCO

Durée : 7 ans

Date de terminaison : 11 juin 1973.

1. Objectifs.

Les objectifs de l'I.P.N. sont bien définis et répondent aux besoins du développement national.

S'il y avait à modifier, ce serait dans le sens de l'intensification de l'action de formation et de recherches: recherches pédagogiques, recyclage des maîtres.

2. Programme de travail.

Le programme de travail est bien établi pour l'action de formation mais il n'est pas précis pour les recherches et recyclages. Le programme de recherches et de recyclage n'a pas encore bien démarré.

Le programme de recherches devra être coordonné avec celui des autres institutions qui s'intéressent à la recherche pédagogique.

L'Institut n'est pas encore doté d'une structure administrative correspondant aux trois objectifs qui lui sont assignés.

3. Eléments du projet.

A. Apports du PNUD.

a) Personnel.

Le projet souffre du remplacement intempestif du personnel.

Tout le personnel prévu n'a pas été recruté.

b) Equipement.

L'équipement indispensable n'est pas suffisant et la commande antérieure a été dans bien des cas non appropriés mais plutôt fantaisiste. Il faudrait un supplément d'acquisitions.

c) Bourses :

Il reste encore un certain nombre de mois/bourses non utilisées mais qui le seront prochainement.

B. Apports du gouvernement :

a) Personnel.

Enseignants qualifiés

Le Rwanda a mis à la disposition du projet un Directeur de l'I.P.N., deux Docteurs (philosophie et lettres, 10 licenciés et 1 maître d'arts graphiques.

.../...

Ce personnel est presque aussi qualifié que les experts du PNUD. Le Directeur de l'Institut est resté malade pendant toute l'année 1971/72 mais il se remet de sa maladie.

Autre personnel.

Ses effectifs se situent presque au niveau voulu mais le rendement dépend de l'encadrement et de l'entraînement.

b) Bâtiments :

Les locaux actuels ne peuvent pas abriter 250 élèves et les maîtres en recyclage.

De nouveaux bâtiments seront érigés sur un terrain propre à l'Institut à partir de 1973.

c) Budget.

Comme tous autres établissements, scolaires l'I.P.N. n'a pas beaucoup de ressources budgétaires mais une utilisation rationnelle des crédits existants permettrait un déroulement normal des activités de l'I.P.N.

4. Résultats du projet :

positifs.

La formation de maîtres suit bien les prévisions et donne entière satisfaction.

négatifs.

Le recyclage des maîtres du premier cycle et les travaux de recherches sont à peine amorcés.

Le changement rapide d'experts ne permet pas de mettre un programme de recherches sur pied.

5. Activités connexes.

- Les professeurs UNESCO travaillent en collaboration avec des assistances bilatérales. Les professeurs UNESCO s'intègre d'ailleurs dans ce groupe d'autant plus facilement qu'ils sont hétérogènes.
- A Butare se trouve également l'Université du Rwanda, qui, dans la mesure de ses possibilités, formera des enseignants de cycle supérieur de l'enseignement secondaire.
- Un bureau de recherches pédagogiques sera créé au Ministère de l'Éducation Nationale et il faudra que l'I.P.N. et ce Bureau coordonnent leurs recherches.

6. Problèmes majeurs :

- retard de construction des locaux définitifs
- changement trop rapide des professeurs UNESCO
- retard du programme de recyclage des maîtres et de recherches pédagogiques.

7. Actions suggérées :

- Faire beaucoup d'efforts pour résoudre les problèmes cités du point 6.
- Prolonger le projet pendant 4 ans jusqu'à la fin 1977.

Titre : Bourses à l'Institut National des Mines
à LUBUMBASHI RWA/71/001

Date de démarrage : décembre 1970

Durée initiale : 5 ans, décembre 1975

Agence d'exécution : O.N.U.

Nombre de bourses : 3

Prolongation souhaité : 4 bourses de 4 ans à l'I.N.M.

6 bourses de 6 mois perfectionnement

Objet :

Formation du personnel qualifié pour continuer les recherches minières. Des 3 boursiers admis à l'I.N.M. deux seulement poursuivent leur formation. Le 3e a échoué.

Le montant de la bourse est trop faible et ne permet pas aux élèves de couvrir les besoins principaux !!

En plus des boursiers (4) à former à l'I.N.M., il est souhaité d'avoir 6 bourses de perfectionnement pour les licenciés en chimie ou géologie recrutés par le projet de recherches minières qui est étroitement lié à celui-ci.

Aide demandée :

Bourses I.N.M. : 4 X 48 mois =	86.400 \$
Voyages	8.000
Bourses perfectionnement 6 X 6 mois =	14.200
Voyages	6.000
	<hr/>
	114.600

Titre : Formation du personnel de Bureau RWA/68/001

Date de démarrage : septembre 1966

Durée initiale : 6 ans et 4 mois ; 31.12.72

Agence d'exécution : B.I.T.

Prolongation demandée : 2 ans, 31.12.1974.

Objet : Prolongation et extension du projet en cours pour former les homologues rwandais.

- recrutement d'un expert en formation professionnel
- Fourniture d'un équipement didactique approprié

Aide demandée :

Experts : 2/48 mois :	120.000 \$
Equipement :	30.000
	<hr/>
	150.000 \$

Le travail des deux experts et 3 homologues doit couvrir la formation de dactylographes (1 an) recrutés sur concours, de secrétaires sténographes (2 ans).

Ils dispenseront des cours de dactylographie, secrétariat, sténographie, anglais et comptabilité.

EVALUATION DU PROJET

Titre : Administration scolaire RWA/68/007

Agence d'exécution : UNESCO

Durée : 4 ans et demi

Date de terminaison : Juin 1973

-
- I. Objectifs : Sont-ils bien définis ? répondent-ils clairement aux objectifs de développement national ? Peut-il les modifier ? Dans quels sens ?

Les attributions de l'expert affecté au projet sont notamment :

- L'établissement de la carte scolaire annuelle (Planification)
- Analyse des budgets de l'Education Nationale.
- Etude des problèmes de financement de l'Education
- L'élaboration des plans de développement de l'Education
- Prévision des cadres en fonction des besoins
- La législation scolaire
- Préparation des requêtes soumises au financement extérieur.

2. Programme de travail : Est-il bien établi ? Vous paraît-il être bien suivi ? Quels aménagements aimeriez-vous ajouter ?

Le programme de travail est fonction des besoins urgents du moment pour la requête - la législation.

La carte scolaire annuelle est établie avant la fin de l'année scolaire en vue de la rentrée suivante.

3. Les éléments du projet (personnel, équipement, formation, autres)

Le PNUD : 1 expert UNESCO

Le Rwanda : deux homologues rwandais depuis mars 1972

Le poste ne comporte pas de bourse pour la formation de l'homologue

Il ne dispose pas de personnel de secrétariat ni de matériel de bureau (machines à calculer etc...).

4. Résultat du Projet.

a) positifs et raison de succès.

- Les Résultats sont bons grâce à la compétence de l'expert et à la collaboration des services rwandais intéressés par le projet.
- Création d'un service de planification de l'éducation au sein du Ministère de l'Éducation Nationale.
- Introduction de la carte scolaire.

b) négatifs et motifs des échecs.

manque de moyens de développement pour la récolte de l'information.

5. Relations avec d'autres activités connexes :

Le travail se fait en collaboration avec le Service des Ressources Humaines (Plan).

../...

6. Problèmes majeurs.

- manque de secrétariat
- manque de local approprié
- manque de véhicule
- manque de matériel de bureau

7. Actions suggérées :
- Terminaison normale du projets ? Juin 1973
 - Prolongation et durée de celle-ci ? 2 ans
 - Cessation du projet ? Juin 1975
 - Autres suggestions.

Il faudrait envisager la prolongation de la mission de l'expert pour deux ans pour former les homologues aux différentes tâches que comporte le poste sur la planification.

8. Divers :

Il faut à la fois :

- les concevoir comme ils l'ont été dans le courant de ce projet mais les mieux organiser en collaboration plus active et réelle avec le Ministère de l'Education Nationale et les Ecoles secondaires.
 - formation complémentaire de professeurs de formation inachevée dans le cadre de l'Ecole (IFES).
3. Toutes les institutions d'enseignement supérieur et de recherche pouvant s'occuper des mêmes choses, il est nécessaire de les coordonner pour leur donner des attributions précises, spécifiques, afin d'éviter le gaspillage, le double emploi, les conflits..
 4. Nécessité des locaux, d'un équipement digne d'un Institut d'enseignement supérieur, d'une école d'application.
 5. Nécessité de création d'un 2ème cycle pour la formation des Professeurs non tronqués de l'enseignement secondaire. L'I.P.N. est la seule base existante au Rwanda. Pourquoi ne pas le parachever ? Ceci éviterait des problèmes sociaux éventuels qui en résulteraient ultérieurement à titre de conséquence. Il s'agirait d'une Ecole Normale supérieure sur le modèle français ou malien. Accroître les moyens en conséquence.
 6. Achever et poursuivre la formation des professeurs nationaux par l'octroi des bourses d'études, de stage et de participation aux conférences internationales intéressant leur spécialité.

Améliorer le recrutement et les modalités d'engagement (durée, connaissance du français, etc...) des experts.

Concernant les coopérants, assouplir les conventions (qu'ils puissent par exemple être utilisés pendant les vacances au moment des stages de recyclage, ajuster provisoirement les législations : par exemple, 3 mois de congé de maternité c'est grave pour un professeur).

En résumé :

Il est nécessaire de revoir le Plan d'Opération sur des bases nouvelles issues d'une expérience de 7 ans et en tenant compte du stade actuel de l'I.P.N. Il serait de l'intérêt de l'I.P.N. et du Pays que les accords soient reconduits en s'inspirant des recommandations ci-dessus.

6. PROBLEMES MAJEURS:

- Construction de locaux (classes, dortoirs, bureaux, salles spécialisées, école d'application, etc...)
- Approvisionnement en matériel (laboratoires, bibliothèque, A.V., équipement administratif, d'imprimerie, de reliure, etc...)
- Augmentation du personnel et des moyens financiers pour la réalisation systématique et formelle des 3 objectifs initialement prévus ou alors revoir les objectifs.

7. SUGGESTIONS :

- Prolongation du Projet pour une durée d'au moins deux ans pour corriger, ajuster et parfaire ce qui a été fait.
- Prolongation pour une durée à convenir entre le Gouvernement Rwandais et le PNUD en vue de l'extension et de l'achèvement de l'IFES qui fonctionne déjà bien : création d'un 2ème cycle, confiner l'École à ne former que des enseignants du T.C. ne présente aucun intérêt et n'a pas de fondement ni d'avenir. Ce qui suppose un équipement encore plus considérable.

8. Divers.

1. Le stade atteint par le développement de l'IFES est irrévocable logiquement et psychologiquement. C'est la seule grande École qui forme de manière systématique et dans toutes les disciplines d'enseignement, les professeurs de l'enseignement secondaire. La formation des professeurs devrait lui être exclusivement confiée.

2. Le Centre de recherche et le Centre de recyclage.

a) Le Centre de recherche suppose l'existence d'un noyau de chercheurs multidisciplinaires qui ne s'occuperaient en priorité que de cela, travaillant dans un cadre approprié et équipé en conséquence.

L'inégalité actuelle du développement des 3 objectifs (École, Centre de recherche et Centre de recyclage) était prévisible. Pourtant le Plan d'Opération, s'il distingue bien les 3 objectifs, il ne prévoit que des postes de professeurs et non de recherche ou de recyclage. Il attribue indistinctement le budget et l'équipement ignorant qu'il est plus facile d'organiser une école qu'un centre de recherche et de recyclage.

b) Il faut concevoir et organiser le Centre de recherche indépendamment de l'École mais en collaboration et assigner à ce centre des attributions bien définies et non vagues. Il est impossible d'organiser des stages de recyclage tels que prévu par le plan d'opération (9 mois).

Si quelque équipement existe, il est inadéquat. La bibliothèque est sous-équipée. Les laboratoires possèdent du matériel inadapté et très insuffisant (convient plutôt à l'enseignement secondaire qu'à l'enseignement supérieur). Il en est de même des livres. Ce que l'on appelle le Centre Audio-Visuel ne l'est que de nom. Seule la bonne volonté des professeurs ne suffit pas à donner une formation suffisante. Néanmoins, le peu de matériel existant est bien entretenu et les professeurs essayent d'en tirer le maximum possible. Il convient de souligner le retard mis dans les constructions définitives de l'Institut et qui provoquent pas mal de problèmes.

4. RESULTATS DU PROJET :

a) Positifs et raisons de succès :

Résultats certains en ce qui concerne la formation des professeurs en nombre et en qualité. Leur impact sur l'enseignement secondaire est tous les jours observable. La raison du succès est l'amélioration du recrutement à l'entrée de l'I.P.N., la compétence, le dévouement et la conscience professionnelle des professeurs I.P.N., une bonne direction et la concentration des quelques moyens sur cet unique secteur du projet.

b) Partiels :

- quelques recherches organisées au sein de quelques départements à leur initiative ou à la demande de la Direction.
- des stages de perfectionnement organisés à l'intention des professeurs en fonction dans l'enseignement secondaire (Histoire, Anglais, Français, Chimie, Biologie, Physique).

c) Négatifs :

- non création des centres de recherche et de recyclage
 - manque de locaux et d'équipement
 - manque d'école d'application
 - insuffisance du personnel particulièrement jusqu'en 1969
 - Gaspillage et mauvaise gestion surtout jusqu'en 1968
 - moyens trop faibles par rapport aux ambitions du Plan d'Opération.
- Ces cinq points sont à la fois des insuccès et des facteurs d'échec.

5. RELATIONS AVEC D'AUTRES ACTIVITES CONNEXES.

- Bonnes relations avec le Ministère de l'Education Nationale et les Ecoles Secondaires. Franche et active collaboration.
- Bons rapports avec l'U.N.R. malgré parfois quelques frictions de compétence et d'attribution.
- Peu de rapport avec le Centre Pédagogique du Ministère de l'Education Nationale.

EVALUATION DU PROJET I.P.N. (Par Direction I.P.N.).

Rponses au questionnaire.

1. OBJECTIFS :

Les objectifs sont pertinents, répondent objectivement aux besoins du développement national et rencontrent le souci du Gouvernement Rwandais (Arrêté Présidentiel portant création de l'Institut Pédagogique National et Plan quinquennaux). En revanche la définition du Projet manquait de précision et de minutie dans la répartition des tâches, dans l'exécution de chacun des 3 objectifs fondamentaux assignés à l'Institut et surtout dans la détermination des moyens humains, financiers et matériels.

Cela appellerait-il des modifications ? Il s'agirait plutôt d'améliorer. L'I.P.N. envisage des objectifs qui sont siens par définition mais les moyens ne sont pas à la hauteur de ses ambitions.

2. PROGRAMME DE TRAVAIL.

Le programme de travail semble être bien établi mais sous-estimer ou ignorer les difficultés d'exécution faute d'analyse profonde des possibilités réelles pour sa réalisation : possibilités en hommes, en argent, en matériel, possibilités de modifications en cours d'exécution du projet, nouvelles initiatives de création d'autres projets, développement inattendu de ceux qui étaient à l'état embryonnaire au moment de l'élaboration du programme. Autant de facteurs qui ont joué sur l'exécution du programme du Projet I.P.N. : développement de l'Ecole (IFES) au détriment des 2 autres centres, nombre limité du personnel (le nombre est relativement suffisant pour l'Ecole depuis 1969/70), retard dans les affectations, méconnaissance inexcusable de la langue d'enseignement par certains professeurs, retard dans l'attribution des bourses aux professeurs nationaux, manque de coordination des activités qui se chevauchent entre institutions qui font la même chose, insuffisance ou inexistence d'équipement approprié au niveau de l'Institut. Il faut un nouveau programme partant de la situation actuelle pour mener à terme des objectifs toujours pertinents mais encore loin d'être atteints.

3. LES ELEMENTS DU PROJET :

Le personnel fourni par les deux parties est généralement de même qualification académique et de niveau suffisant. Néanmoins il faudrait élever le niveau de recrutement au titre de docteur particulièrement pour la section des Sciences Pédagogiques à partir surtout de la 4ème année d'études (1973/74).

Il faut aussi éviter des arrivées trop tardive, des départs imprévus, des postes non honorés, des mandats de courte durée de la part des experts. Veiller aussi à ce que ces derniers possèdent bien la langue française, langue d'enseignement.

Titre : Formation et encadrement de la Jeunesse rurale au Rwanda.

- Objectifs
1. Former 181 cadres pour la jeunesse rurale
 2. Créer des chantiers de Jeunesse dans chaque Commune pour promouvoir son emploi et équiper de petites entreprises des jeunes.
 3. Etude de possibilités de développement dans chaque commune

Durée : 10 ans (5 premières demandées au PNUD)

Date démarrage : 1 Janvier 1973

Expert : Un spécialiste en matière d'emploi des Jeunes

Volontaires : Une dizaine conviendrait (spécialistes en matière d'organisation de petites entreprises)

<u>Matériel et équipement</u> - Transport	1.820.000
- Matériel bureau	518.558
- Matériel agricole et artisanal	3.738.550
<u>Divers</u> :	
- Bourses à l'étranger 2/12 mois	800.000
- Bourses à l'intérieur (stages)	
181 personnes x 6 mois	1.629.000
- Démarrage des projets des Jeunes	
	26.500.000

Coût pour le PNUD : 500.051 \$ US

Contrepartie en nature : 44.000.000

en espèce : 19.058.900

Imprimerie Offset.

Construction : 600 M2	30.000
<u>Equipement</u>	
- production de texte	2.650
- photographie et copie	4.430
- imprimerie	31.100
- Reliure	8.150
- Divers	10.000
- Stock matières	<u>5.000</u>
Total	<u>91.330</u>
	<u>1.256.030 \$</u>

N.B. : Bourses Perfectionnement homologues :

10 licenciés Universitaires pendant 12 mois : 64.000 \$

Titre : Construction et équipement d'un Office National de Planification et de Développement de l'Education.

Date de démarrage souhaitée : janvier 1973

Durée : 4 ans

Agence d'exécution : UNESCO

Object : Créer un Office National de Planification et de Développement de l'éducation qui contribuera à :

- améliorer le système par l'analyse des résultats et besoins nouveaux
- mettre au point des structures et méthodes nouvelles d'instruction de base
- préparer l'application des réformes
- surveiller l'exécution des programmes
- coordonner la planification éducationnelle avec les plans nationaux de Développement économique-social.

Contribution demandées :

P N U D.

Experts : - planification

- programmes

- analyses

- imprimerie

- entretien des auxiliaires audio-visuels

- élaboration programmes radio

- élaboration de tests + orientation

soit 7 X 48 mois :

840.000 \$

Investissements :

Service d'analyse statistique et planification.

Construction : 300 m2 : 15.000 \$

Equipement : 24.700

39.700

Production et diffusion des moyens didactiques.

Construction

10 bureaux : 400 m2 : 20.000

7 logements experts : 105.000

125.000

Equipement

- Matériel technique: 10.000

- Ameublement : 40.000

- Appui logistique radio 110.000

160.000

IV. Services sociaux et sanitaire.

1) Santé: L'état sanitaire d'une population conditionne son rendement et l'intensité de ses activités socio-économiques. Aussi l'existence d'un encadrement médical et sanitaire suffisant a-t-elle pour effet une meilleure valorisation des ressources humaines.

Au cours des prochaines années, un accent particulier est mis sur quatre objectifs prioritaires:

- 1° Intégration médico-sociale par la mise en place d'un réseau de centres de santé préfectoraux et communaux groupant les dispensaires, les centres nutritionnels et les foyers sociaux.
 - 2° Développement de la médecine préventive (vaccination contre les maladies endémiques, telles que la tuberculose et la variole, protection maternelle et infantile, renforcement des inspections du Service de l'Hygiène).
 - 3° Amélioration de l'équipement curatif (bâtiments et médicaments) et formation du personnel spécialisé.
 - 4° Fonctionnement d'un centre hospitalier, au moins, par préfecture, et poursuite de la modernisation des trois hôpitaux à caractère régional, à savoir Kigali, Butare et Ruhengeri ainsi que les centres hospitaliers spécialisés (sanatorium de Rwamagana, centre psychiatrique de Ndera et centre des handicapés actuellement à Gatagara).
- 2) Développement communautaire et législation sociale.

En vue de susciter des structures sociales orientées vers le développement, compte tenu de l'évolution technique et économique du pays, les services gouvernementaux avec le concours des organismes publics et privés, internes et extérieurs, s'efforcent de promouvoir, coordonner et orienter les activités de la population susceptibles d'améliorer les conditions de vie matérielles et la promotion socio-culturelle des différentes couches de la société, en particulier les catégories économiquement et socialement les moins favorisées. A cette effet, les objectifs suivants justifient le choix des projets.

Animation rurale-Vulgarisation des techniques et autres activités sociales:

- 1° Participation de la population rurale aux opérations de développement régional par une animation rurale efficace de façon à augmenter la part nationale des investissements (investissement-travail).

- 2° Coordination de l'action des organismes d'animation et d'encadrement dans le cadre de la planification régionale.
 - 3° Aménagement du système coopératif rwandais.
 - 4° Création de centres régionaux de développement communautaire.
 - 5° Formation et emploi de la Jeunesse rurale.
 - 6° Législation sociale adaptée à l'évolution socio-économique du pays.
-

Titre: Santé Publique. RWA/68/016

Date de démarrage: Janvier 1969

Durée initiale: 4 ans, 31.12.1972

interruption en janvier 1972

Agence d'exécution: O.M.S.

Durée de prolongation souhaitée: 4 ans, 31.12.1976

Objet: prolongation de l'action de médecine préventive qui avait démarré à Butare et l'étendre dans d'autres localités

Aide demandée:

Expert : 1/48 mois : 120.000 \$

Equipement: 20.000 \$

140.000

Contribution du Gouvernement:

- Local + Secrétariat

- Rémunération du personnel local

Titre: Sécurité et hygiène du Travail.

Date de démarrage souhaitée: janvier 1973

Durée: 2 ans

Agence d'exécution : O.I.T.

Expert : 24 mois (1973-1974) :	60.000	\$
Bourses: 2/18 mois	8.100	
2 voyages A.R.	2.000	
Véhicules et déplacements (2 ans)	5.000	
Documentation	1.000	
	<hr/>	
	76.100	\$

Objet:

Expert conseillera le service de sécurité sociale et d'hygiène du travail dans leur coordination, affermissement et promotion.

x entreprendra des travaux sur le terrain, dans la mesure du possible, pour reconnaître et évaluer les problèmes d'hygiène et de sécurité sur les lieux du travail. Il assistera à la préparation et exécution d'actions à long terme pour l'établissement et promotion de programmes préventifs.

x fournira des informations techniques

x planifiera les voies et moyens pour l'établissement et la promotion de services préventifs d'hygiène et de sécurité du travail dans tous secteurs d'activités.

Bourses:

Formation de 2 nationaux l'un en matière de normalisation l'autre en matière de prévention des accidents de travail et maladies professionnelles.

Contrepartis du Gouvernement:

- Bureau
- Personnel du bureau.-

Titre: Expert en fixation des salaires minima.

Date de démarrage souhaitée: janvier 1973

Agence d'exécution: O.I.T.

Durée: 2 ans

Expert: 1/24 mois (renouvelable):	60.000 \$
Véhicule: achat	2.500
Entretien et carburant	1.500
	<hr/>
	64.000 \$

Objet:

- étudier les problèmes des salaires dans son ensemble.
- effectuer une enquête sur la consommation d'articles figurant au budget-type de manoeuvre.
- effectuer une enquête auprès des entreprises pour déterminer les diverses valeurs de rémunérations pratiquées pour chaque catégorie professionnelle.
- former un homologue rwandais.

Contribution du Gouvernement.

Personnel:

personnel du Département du travail et de l'emploi.

Local: Bureau au Ministère et Service de Secrétariat.

TITRE: INSTALLATION DE L'ETAT-CIVIL.

Date de démarrage souhaitée: mars 1973

Agence d'exécution: ONU

Durée: 3 ans

Objectifs:

- Création et installation du service d'état-civil à l'échelon communes, préfectures et pays pour mieux saisir les mouvements démographiques.

- Développer le service du fichier de population pour mieux assurer la gestion administrative des habitants.

- Faire une enquête-test légère pour détecter les défauts de déclarations sur les phénomènes d'état-civil.

- Etablir, à l'occasion de cette enquête, un fichier habitat, fort utile pour planifier le développement social.

Contribution demandée:

PNUD:

Expert: 1/36 mois:	90.000 \$
Equipement: véhicule et frais	10.000
Documentation	1.000
	<hr/>
	101.000

Etat-civil:

Bâtiment	425.000
Fournitures	70.000

Fichier population + habitat.

Equipement :	28.600
Fournitures:	110.000

Enquête-test sur l'état-civil:

Personnel	65.100 \$
Equipement:	
- véhicules	14.000
- entretien	11.400
matériel + fourniture	14.270
Mécanographie :	35.000
	<hr/>
Total	130.650 \$
Imprévus (10%)	13.065
	<hr/>
Total PNUD:	143.715 \$
	<hr/>
	!878.315 \$!

Contrepartie Gouvernementale:

Etat-civil

Terrain : 2.600 M2

Mobilier: 13.050 \$

.../...

Formation personnel:	32.760
Rémunération:	131.040
	<hr/>
	176.850

Fichier population + habitat.

Formation:	16.920
Rémunération:	67.680
Fournitures:	32.000
Migrations(registres)	5.100

Enquête-test:

Fonctionnaires partic.	4.320
------------------------	-------

	<hr/>
	302.870 \$
+ 10% imprévus	30.287
	<hr/>
	333.157

Coût total du projet:	1. 211.500 \$
-----------------------	---------------

Titre : V. Infrastructure et équipement collectif.

A. Voies de communication.

1°) Route :

Dans les liaisons extérieures, le Rwanda est handicapé par son éloignement des ports maritimes. Il ne peut presque pas agir sur les tarifs puisque ceux-ci s'effectuent pour la plus grande partie en territoire étranger. A l'exportation le coût de transport absorbe une partie importante des marges bénéficiaires et rend difficile la vente de produits qui ne présentent pas une valeur suffisante, compte tenu de leur poids. A l'importation, le coût de transport gonfle les prix des marchandises importées. Par conséquent, il convient de prévoir les infrastructures réduisent le coût de transport et favoriser les échanges entre les régions à l'intérieur du pays par l'amélioration et l'extension de l'infrastructure routière au niveau local.

A cet effet, les projets sont conformes aux objectifs suivants:

1°) Améliorer les routes à caractère interrégional de façon à faire du Rwanda un carrefour des axes routiers de l'Afrique Centrale et Orientale.

2°) Diminuer la dépendance du Rwanda vis-à-vis des pays voisins par la diversification des voies d'accès à la Mer, compte tenu de l'intérêt économique des régions intérieures traversées.

Dans ce cadre, la priorité sera donnée aux tronçons:

Sur axe Ouganda-Burundi - Kigali-Gatuna vers Kampala.

Kigali-Butare-Akanyaru vers Bujumbura-

Kigoma-Dar-es-Salaam

Sur axe Tanzanie Zaire-Ouganda:

-Kigali-Rusumo vers Issaka-Dar-es-Salaam

-Kigali-Ruhengeri-Cyanika vers Wasese

-Kigali-Gisenyi-vers Goma-Walikale-Kisangani

3°) Amélioration du réseau intérieur par une meilleure répartition des frais d'entretien compte tenu d'une nouvelle classification des routes et des possibilités d'implantation de projet, ainsi que par l'augmentation des moyens mis à la disposition des autorités responsables.

Titre : 2°) Aéronautique et Météorologie.

Le développement de l'infrastructure aéronautique est lié à l'évolution de la flotte aérienne qui utilise les aéroports. Les objectifs en matière d'infrastructure aéronautique sont les suivants :

1°) Achèvement du programme d'aménagement de l'Aéroport de Kigali et réalisation du programme d'équipement des aéroports de l'intérieur, compte tenu des réalisations effectuées dans les régions frontalières des pays voisins.

2°) Collaboration dans le domaine météorologique avec les pays voisins, en particulier intégration plus poussée dans la région d'information de vol (FIR) de l'Afrique de l'Est.

ENTRETIEN ROUTIER (cfer projet routier I.D.A)

Construction du PNUD : 1.096.568 \$
5 experts/ 4 ans : 204 mois Ø 922.260
au siège: 9 mois Ø

Personnel local	14.120
Équipement bureau	6.500
Véhicule	19.000
Frais généraux	35.000

996.880 + 10% = 1.096.568

Contrepartie Gouvernementale :

personnel : 13 en 537 mois :	52.400
Bureau et matériel :	45.000
exploitation véhicule :	20.400

117.800 + 10% = 129.800

Total Général : 1.226.368

Objet :

Assistance à l'entretien routier pendant 4 ans.

- L'achat du matériel d'entretien, des pièces de rechange et des matériaux sera financé par l'IDA,
 - La construction et l'aménagement d'un atelier central du département des travaux Publics seront financés par l'aide Allemande
 - Il est demandé au PNUD de donner une assistance technique permettant de renforcer la Division de l'entretien qui doit être créée au sein de la Direction des Ports et chaussées. Cette assistance servira à financer les services de 5 experts pendant une période de 4 ans.
- Elle donnera une formation professionnelle aux conducteurs d'engins et mécaniciens.

TITRE :

STATISTIQUES ECONOMIQUES/RWA/69/006.

Date de démarrage : août 1968

Durée initiale : 4 ans et 6 mois; 31.12.1972

Agence d'exécution : ONU

Prolongation demandée: à reprendre et prolonger jusqu'au 31.12.1976.

Objet :Créer et développer la division des Comptes Economiques, à la Direction de la Statistique.

Il faut que ce soit le même expert, Monsieur CIMBRU Constantin, qui reprenne le projet car il est déjà au courant de la situation.

Aide demandée:

Expert 1/48 mois : 120.000 \$

Equipement véhicule:10.000

130.000

Contrepartie du Gouvernement:

- Bureau + Secrétariat
 - Rémunération du personnel local.
-

Télécommunications RWA/RWA/68/011

Date de démarrage : Janvier 1971

Durée initiale : 2 ans

Agence d'exécution U.I.T.

Date de terminaison : Janvier 1973

Prolongation souhaitée : 3 ans, jusqu'au 31.12.1975

Objet : Prolonger de 3 ans les services de l'expert en place pour qu'il puisse initier un bon nombre du personnel actuellement en formation.

Montant de financement demandé:

Expert : 1/36 mois	90.000 \$
Bourses: -techniciens 15/270 mois :	136.500
-Ingénieur Télécoms 2/96 mois :	27.200
-exploitation 3/18 mois :	11.100

Matériel :

- didactique	5.000
- T.V. pour programme d'éducation et animation	500.000

Total 769.800 \$

Contribution du Gouvernement:

- Fourniture de local et secrétariat
- Paiement du personnel
- Engagement du personnel techniquement formé

Titre :

Aviation civile RWA/68/009

Date de démarrage : août 1967

Durée initiale : 5 ans et demi

Agence d'exécution: O A C I

Date terminaison initiale : 31 décembre 1972.

Prolongation souhaitée : 3 ans, jusqu'au 31 décembre 1975.

Objet : prolonger les services de l'expert pour qu'il puisse initier le personnel au service et en formation, améliorer l'infrastructure aéronautique et organiser tous les services s'y rapportant, renforcer la sécurité aérienne.

Montant demandé :

Experts : - 1/36 mois	90.000 \$
- 1 consultant en constructions d'aérodromes :	18.000

Recettes :

Ingénieur aéron. de base 1/24 mois	11.800
Ingénieur aéron. planific. 1/24 mois	11.800

Equipement :

matériel didactique	5.000
véhicule + entretien	4.500
Tour de contrôle et matériel d'aide à la navigation, véhicule anti-incendie	150.000

Total 291.100 \$

Contribution gouvernement :

- Bureau + secrétariat
- rémunération personnel local.

Météorologie RWA/68/012

Date de démarrage : Décembre 1965

Durée initiale : 7 ans, jusqu'au 31.12.1972

Agence d'exécution : OMM

Prolongation souhaitée: 18 mois, 30.6.1974.

Objet : Prolongation de la formation du personnel et structurer le service national de la météorologie.

Aide demandée :

P.N.U.D. :

Personnel	:	Expert	1/18 mois	:	45.000
Bourses	:	Classe I	4/30 mois spéc.	:	11.500
		II	4/34 mois	:	11.200
		III	6/40 mois	:	19.800
Equipement					4.000

Gouvernement :

- Local + secrétariat
- Rémunération personnel local

Parmi les 104 mois/bourses demandées, 4/50 mois correspondent à la formation de base de techniciens (2 de classe II à Kinshasa et 2 de classe III à Tunis), tandis que les 54 mois/ bourses restant correspondent à la spécialisation du personnel déjà formé.

Titre : Assistance à l'Assemblée Nationale.

Date de démarrage souhaitée : Janvier 1973

Agence d'exécution : ONU

Durée : 3 ans

<u>PNUD EXPERT:</u>	<u>1973</u>	<u>1974</u>	<u>1975</u>
séjour :	5.000	2.500 \$	
<u>Bourses</u>			
séjour :	4.050	4.500	4.950
voyages :	2.500	1.500	3.000
<u>Bourses itinérantes</u>			
séjour :	1.350	1.350	
voyages :	2.000	2.000	
Total	14.900	11.850	7.950
Constitution et élaboration du cahier d'appel d'offres		40.000	
Total		74.700 \$	

Objet :

Assister l'Assemblée Nationale dans l'étude de réalisation d'un palais de la Nation et perfectionnement du personnel en service à l'Assemblée Nationale par des bourses de séjour ou visites dans différents services d'autres parlements.

Conception architecturale et établissement des plans architecturaux et de mobilier et constitution du cahier d'appel d'offres.

